

La lettre

8 MARS
Journée
internationale
des droits
des femmes



N°70

Awa Turay
Sierra Leone



Awa a sacrifié sa scolarité pour soutenir ses jeunes frères et sœurs. « Le droit à l'éducation est important, mais difficile à défendre ici, en Sierra Leone ».

Mariée jeune, les coutumes l'ont obligée à renoncer définitivement aux études et à rester à la maison. Elle n'avait aucun contrôle sur sa vie, ni sur ses biens. Les titres fonciers étaient conservés par son mari car, comme elle le rappelle, « c'est lui l'homme, donc c'est lui qui a accès aux documents ».

Quand Awa a voulu prendre sa vie en mains et entreprendre, il lui a fallu du courage et de la persévérance. Elle a démarré la vente de « fry fry » (beignets frites de banane plantain et d'autres légumes) et a rejoint MUNAFA*. « Cela a marqué un tournant dans ma vie ! »

Elle participe avec enthousiasme aux réunions du groupe pour apprendre. Elle gère bien et développe son commerce en diversifiant son offre. « Ces formations m'ont donné les moyens d'être autonome au plan économique et personnel. Elles m'ont apporté un sentiment d'indépendance que je n'avais jamais connu auparavant ».

Awa est déterminée à ce que ses 4 enfants aient accès à l'éducation. Sa fille aînée a déjà obtenu un diplôme universitaire en restauration et logistique. C'est sa fierté !

*MUNAFA : institution de microfinance sociale créée et incubée par Entrepreneurs du Monde en Sierra Leone.

Les droits prioritaires non assurés

selon 4 collègues du terrain

25 000 femmes accompagnées en 2025



Diery SENE

Directeur de FANSOTO, institution de microfinance sociale ancrée en Casamance, Sénégal

« Quelle que soit la volonté politique et populaire, les coutumes sont très ancrées et certaines freinent l'émancipation des femmes. Alors, nous nous battons avec elles, pour les aider à obtenir 3 droits essentiels selon moi :

- Le **droit à la santé** : contre l'excision, nous essayons de lever le tabou, de faciliter l'expression des jeunes filles et jeunes femmes devant les praticiennes de l'excision, qu'on n'ose pas interpeller habituellement parce qu'elles sont les doyennes de la communauté.

- Le **droit à l'intégrité** : contre les violences conjugales, nous organisons des causeries auxquelles sont invités les hommes. Ils viennent nombreux ! Hommes et femmes réfléchissent ensemble aux pratiques à changer, sans se monter les uns contre les autres. Nous les sensibilisons au fait que lorsqu'elle est battue, une femme perd ses forces pour élever les enfants, tenir son commerce et que ça a un impact néfaste et durable pour toute la famille. Ils commencent à comprendre que la violence n'est

ni tolérable, ni source de résolution de conflit. Ils manifestent plus de compréhension et de respect, communiquent mieux, voire osent faire appel à un tiers en cas de besoin de médiation.

- Le **droit à une existence légale** : en milieu rural, la majorité des femmes et de leurs enfants n'ont pas de certificat de naissance. Sans ce certificat, dès la 6^e, les enfants sont bloqués pour s'inscrire à un examen officiel. Par ailleurs, 90 % des mariages sont coutumiers. Sans certificat de mariage officiel, les femmes divorcées n'ont aucun droit sur les enfants, sur le toit ni sur les ressources. Alors souvent, elles sont acculées à abandonner le commerce qu'elles ont développé pour se réfugier dans leur famille, loin.

Pour réduire cette extrême vulnérabilité, nous organisons des sensibilisations. Désormais, à chaque naissance, les entrepreneures ne lâchent pas leur mari tant qu'ils n'ont pas inscrit l'enfant à l'état civil.

Nous les encourageons aussi à profiter des audiences foraines organisées dans leur quartier par les autorités afin de faciliter l'obtention d'extraits de naissance pour elles et leurs enfants.

Au début, la moitié des femmes que nous soutenions n'avaient pas de pièce d'identité, même pas d'extrait de naissance ; c'est devenu rare aujourd'hui ! »



Ninh NGUYEN

Responsable de la communication de Anh Chi Em, institution de microfinance qui appuie les minorités ethniques dans les montagnes au Nord du Vietnam

« Ici, les femmes de Dien Bien sont confrontées à la **violence domestique** et à la **traite des êtres humains**. Nous les sensibilisons au fait que ces situations ne sont pas normales et qu'elles ont le droit de demander de l'aide pour en sortir. Puis nous les mettons en relation avec des organismes spécialisés compétents pour leur apporter un soutien adapté. C'est souvent cette première étape la plus dure : prendre conscience et demander de l'aide. Les aider à franchir ce cap peut être décisif. »

5 300 femmes accompagnées en 2025



Mountaga SALL

Responsable de FINA TAWA, programme dédié aux agriculteurs et agricultrices de la région de Matam, au nord-est du Sénégal

« À mon avis, c'est d'abord pour le **droit à l'accès à la terre** qu'il faut aider les femmes : elles veulent travailler, produire et s'autonomiser mais leurs parcelles sont beaucoup trop petites ! Selon leurs témoignages, il arrive que le chef de village attribue à un groupement de plus de 100 femmes une parcelle d'à peine 1 à 2 hectares, sans délibération formelle ni document attestant d'un droit de propriété. Cette situation constitue un frein majeur à l'extension de leurs activités agricoles.

Il faut aussi les aider à obtenir le **droit à la mobilité et à l'accès aux marchés**. Dans ces zones enclavées, les femmes disposent de peu d'équipements de transformation. De plus, en saison des pluies, les routes deviennent impraticables et les crues du fleuve isolent les villages ; l'accès aux marchés, aux foires commerciales et aux circuits de distribution est alors fortement réduit. Or les hommes et les belles-mères ne cherchent pas à les aider car ça les arrange qu'elles ne quittent pas le village.

Alors, nous allons les accompagner dans la structuration de leurs groupements en petites entreprises sociales. En les aidant à se professionnaliser, à transformer et à labelliser leurs produits locaux, à accéder aux marchés nationaux plus porteurs et rémunérateurs, nous allons contribuer, là aussi, à l'émancipation des femmes rurales. »

1 300 femmes accompagnées en 2025



Jean-Farreau GUERRIER

Coordinateur d'Entrepreneurs du Monde en Haïti

« Dans notre pays, l'économie est portée par les femmes. Pourtant leurs droits sont bafoués en permanence, notamment :

- le **droit à la protection contre toute forme de violence** : même quand elles osent porter plainte et que leur agresseur est arrêté, les femmes violées voient trop souvent celui-ci relâché sans suite.

- le **droit à l'autonomie et à la liberté personnelle** : en Haïti, une femme est continuellement critiquée si elle ose faire ce qu'elle veut, comme par exemple vivre sans homme ou mener une activité qui sort de l'habituel petit commerce, comme chauffeur de tap-tap ou technicienne.

Je vois aussi que les entreprises d'un cran au-dessus sont presque toutes dirigées par des hommes. Pourquoi ? Parce que, pour accorder un prêt, les banques demandent des garanties. Or, les femmes en ont bien moins que les hommes car ce sont eux qui ont des biens parce qu'ils ont hérité, eux, de la génération supérieure.

Par ailleurs, à compétences égales, les hommes accèdent toujours en priorité aux postes à responsabilités. Moi, je veille à la parité et j'ai promu une femme responsable des opérations. Dans les réunions, on la regarde avec un drôle d'air mais elle tient bon.

Enfin, à poste égal, une femme touche moins qu'un homme. Alors, dès 2012, j'ai mis en place une grille salariale pour que le salaire découle du type de poste, de son niveau de responsabilités, et non du genre de celui qui l'occupe. »



Transmettre... Devenir bienfaiteur !

Transmettre, c'est transmettre les économies de toute une vie, et c'est aussi transmettre ses valeurs... Préparer sa transmission est donc une réflexion importante. Quelle que soit la valeur de son patrimoine, chacun peut choisir de devenir bienfaiteur. C'est une démarche simple, sécurisée. Il faut simplement rédiger un testament et le déposer chez un notaire. Il reste possible de l'annuler ou le modifier à tout moment.

Si vous avez des héritiers directs, vous avez le droit de verser jusqu'à 25% de votre patrimoine à la Fondation Entrepreneurs du Monde Solidarité.

Si vous avez uniquement des héritiers indirects, ils devront verser 60% de droits de succession. Heureusement, vous avez le droit de léguer votre patrimoine à la Fondation Entrepreneurs du Monde Solidarité en lui demandant de reverser 40% de ce legs à vos héritiers indirects.

Exemple

- Votre patrimoine s'élève à 100 000 €.
- Vous léguiez 100 000 € à La Fondation Entrepreneurs du Monde Solidarité en lui demandant de reverser 40 000 € à votre neveu.
- La Fondation s'acquitte des 24 000 € de droits auprès de l'Etat (40 000 € x 60 %).
- Elle dispose donc de 36 000 € pour financer ses actions.

Conclusion : vous choisissez 100% de l'utilisation de vos économies ! Vous ne lésez pas votre neveu et vous donnez à Entrepreneurs du Monde une chance unique de poursuivre une action dans laquelle vous croyez.

**Pour recevoir une brochure complète
ou prendre rendez-vous :**

**armelle.renaudin@entrepreneursdumonde.org
06.60.07.21.85**

Et si on embarquait votre entreprise ?

Avec votre entreprise, nous pouvons co-construire un partenariat à forte visibilité et à fort impact, en s'appuyant sur 2 outils simples et efficaces que nous utilisons déjà avec satisfaction :

- **Microdon** pour proposer un arrondi en caisse à vos clients ou un arrondi sur salaire à vos collègues.
- **Dift** pour doubler les dons de notre prochaine campagne ou convertir ses points de fidélité en dons.

Ces partenariats permettent :

- à votre entreprise de renforcer son image, son impact et l'engagement de ses clients et de ses collaborateurs.
- à notre association de diversifier nos ressources.

Pour en savoir plus : candice.bejuit@entrepreneursdumonde.org. MERCI !

Passage de relai réussi !



Après 6 ans à la Présidence de l'association Entrepreneurs du Monde, Michel Gasnier a passé le relai à Yoram Bosc-Haddad.

Michel a été un Président encourageant et très investi, au point d'assurer la direction générale dans une période de vacance de poste. L'équipe lui en est profondément reconnaissante.

Yoram s'est engagé dès la première heure auprès d'Entrepreneurs du Monde, comme donateur puis membre actif du Comité de soutien Pitch&Give.

Professionnel de l'accompagnement des transformations stratégiques et organisationnelles, Yoram a accompagné, pendant 35 ans, les dirigeants vers une performance globale, à la fois économique, environnementale et sociétale.

Il est aussi engagé de longue date dans le monde associatif, notamment aux Glénans (dont il a été Président), à la SNSM, Ashoka et Changer par le Don.

Chez Entrepreneurs du Monde, Yoram Bosc-Haddad conduira, avec Cécile Roy, déléguée générale, la projection de l'ONG dans un écosystème en évolution. Cette dynamique s'inscrira autour de plusieurs priorités : préservation du savoir-faire et adaptation aux contextes, sécurisation du modèle économique, dialogue accru avec les partenaires et financeurs, valorisation de la mesure d'impact et renforcement des équipes locales dans la gouvernance.

« La solidarité internationale doit être pensée comme un investissement stratégique. Dans un système économique encore défavorable aux pays à faible revenu, les programmes qui renforcent les compétences locales et favorisent l'émancipation sociale et économique sont essentiels pour un avenir durable » déclare Yoram Bosc-Haddad.

**Si vous souhaitez
le rencontrer, rejoignez-
nous à notre assemblée
générale qui se tiendra
le 2 juin à 18h, au siège
de l'association.**

Gratitude

Merci à vous qui tenez bon à nos côtés, en cette période de baisse de financements publics ! Merci à nos 239 parrains : leurs dons par prélèvement automatique ont totalisé 106 K€ en 2025 ! Merci aux 38 donateurs qui ont fléchi leur IFI vers notre Fondation Entrepreneurs du Monde Solidarité : ils ont rassemblé 138 K€.

Merci aussi à tous ceux qui ont participé et invité leurs proches aux soirées Pitch&Give de Paris, Luxembourg et Lyon ! En tout, nous avons récolté 450 K€ et accueilli 120 nouveaux donateurs !

Enfin, merci aux 207 donateurs qui comme chaque année nous ont soutenus à Noël : ensemble, ils ont réuni 82 K€. Merci aux donateurs fidèles et bienvenue aux nouveaux ! Notre communauté de donateurs est vivante, votre soutien est notre force. MERCI !

Prochains Pitch&Give :
Paris/Luxembourg : mardi 3 nov.
Lyon : mardi 1^{er} déc.

**ENTREPRENEURS
du Monde**

+33 (0)4 37 24 76 50
**33 cours Albert Thomas
69003 Lyon**

Rendez-vous
sur notre site en
scannant le QR code

